

MAIRIE DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)

Tél . 04.78.96.00.10

DECISION DU MAIRE

OBJET : Signature d'un bon de commande pour la réalisation de sondages sur la charpente de l'ancienne salle des fêtes de Chaponnay

Le Maire,

Vu la délibération n°2020-23 du 28 mai 2020, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,

Considérant la nécessité de procéder à la réalisation de sondages charpente de l'ancienne salle des fêtes de Chaponnay, située Rue de la Poste, en vue de sa transformation en médiathèque et locaux associatifs,

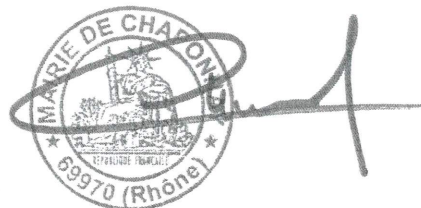
Considérant la proposition établie par la Société COGECI (69517 VAULX-EN-VELIN CEDEX) pour un montant de 1800,00 € HT, soit 2160,00 € TTC, pour la réalisation des sondages charpente,

DECIDE

- Article 1 : La signature d'un bon de commande pour la réalisation de sondages sur la charpente de l'ancienne salle des fêtes, située Rue de la Poste, en vue de sa transformation en médiathèque et locaux associatifs, avec la Société COGECI (69517 VAULX-EN-VELIN CEDEX) pour un montant de 1 800.00 € HT, soit 2 160,00 € TTC, pour la réalisation de sondages charpente.

- Article 2 : Le responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le Trésorier, affichée en Mairie et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 03-02-2023,
Le Maire,
Raymond DURAND



Certifié exécutoire
En préfecture, le
Et de la publication, le 03-02-2023